

# Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien

Conformément à l'article 2, paragraphe j, du décret 21.06.2004

« Normes techniques et procédurales pour la classification et l'homologation de la résistance au feu des portes et autres éléments de fermeture »

## Fermetures résistantes au feu

Nom de la porte	Classe de résistance	Règlements	Approbation
X322	EI30	UNI EN 1634-1	TV307EI2030P001

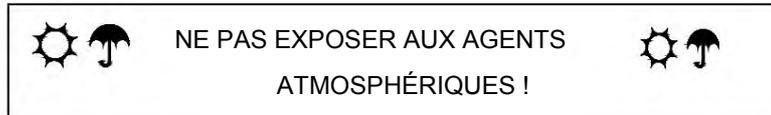
Cher client,

acheté un produit chez ECLISSE. Nous sommes convaincus que vous apprécierez les hauts niveaux de qualité et de fonctionnalité, obtenus grâce à un processus de production qui combine les technologies modernes avec la plus haute menuiserie traditionnelle. Les certifications de résistance au feu selon les normes italiennes et européennes sont la garantie d'une exécution conforme aux normes de produit les plus strictes.

Les matériaux doivent être stockés à l'abri des agents atmosphériques, dans un endroit couvert, sec et non exposé au soleil.

Les matériaux ne doivent pas être soumis à des impacts, des chutes ou tout type de choc pouvant compromettre leur intégrité d'un point de vue esthétique et fonctionnel, de plus leur manipulation ne doit pas nuire à la sécurité d'eux-mêmes ou de toutes les personnes impliquées dans l'installation et l'utilisation.

Respecter strictement les spécifications de montage, utiliser les outils et supports indiqués pour assurer une ergonomie correcte



### Responsabilités du propriétaire d'entreprise

Comme indiqué dans la norme UNI 11473-1:2103 (4.1 et A.2.2), le propriétaire de l'entreprise est la personne responsable des environnements dans lesquels se déroule toute activité soumise à la réglementation sur la prévention des incendies. Sa mission est de s'assurer que la porte est installée correctement (conformément aux instructions du fabricant alignées sur les indications réglementaires et les normes techniques lorsqu'elles existent) et de vérifier l'efficacité de la porte à travers un plan de surveillance (par du personnel interne formé) et un plan d'entretien ordinaire périodique (par du personnel qualifié), en suivant les indications de la réglementation, des normes techniques et des instructions d'installation, d'utilisation et d'entretien présentes dans le livret rédigé par le fabricant. Doit assurer

- que tout dommage ou détérioration des performances détecté au cours de la vie normale de la porte soit immédiatement réparé,
- que les interventions de maintenance prévues (dans le livret) sont pleinement réalisées,
- que la déclaration de bonne installation et la documentation relative à la porte et à son entretien soient conservées.

### Consignes de sécurité de base.

L'installation et l'entretien courant du produit nécessitent l'utilisation de petits outils, d'équipements électriques ou à batterie tels que des tournevis, des perceuses à percussion et des scies circulaires. Certains matériaux utilisés peuvent avoir des caractéristiques inflammables ou nocives (se référer aux informations figurant sur les emballages individuels).

Les plans de sécurité élaborés par l'installateur (POS, POC) doivent au moins inclure l'évaluation des risques liés à la manutention manuelle des charges, au contact avec des équipements en mouvement (coupure, écrasement), à la perte auditive due au bruit, à l'électrocution. Certaines pièces peuvent avoir des surfaces tranchantes et pointues. Nous recommandons donc l'utilisation des EPI suivants : gants et lunettes de protection, chaussures de sécurité, protections

- auditives.
- 
- 



Opérations préliminaires .....	4
Assemblage du châssis .....	6
Positionnement et fixation du cadre .....	10
Tamponnage et finition.....	12
Matériel.....	13
Rostre passif .....	14
Rostre actif .....	15
Ferme-portes.....	16
Charnières.....	17
Serrure et gâche.....	18
Joint de butée de porte et installation .....	19
Réglage de la charnière .....	20
Accessoires.....	21
Portes anti-bruit .....	22
Documents à produire par l'installateur .....	22
Modifications post-installation .....	23
Marquage des produits .....	23
Exclusion de garantie .....	23
Utilisation.....	24
Entretien.....	24
Plan d'entretien .....	25
Tableau des forces (UNI 11473-1:2013) .....	27
Carte d'entretien .....	27
Contact pour information .....	27
Formulaire de satisfaction .....	28

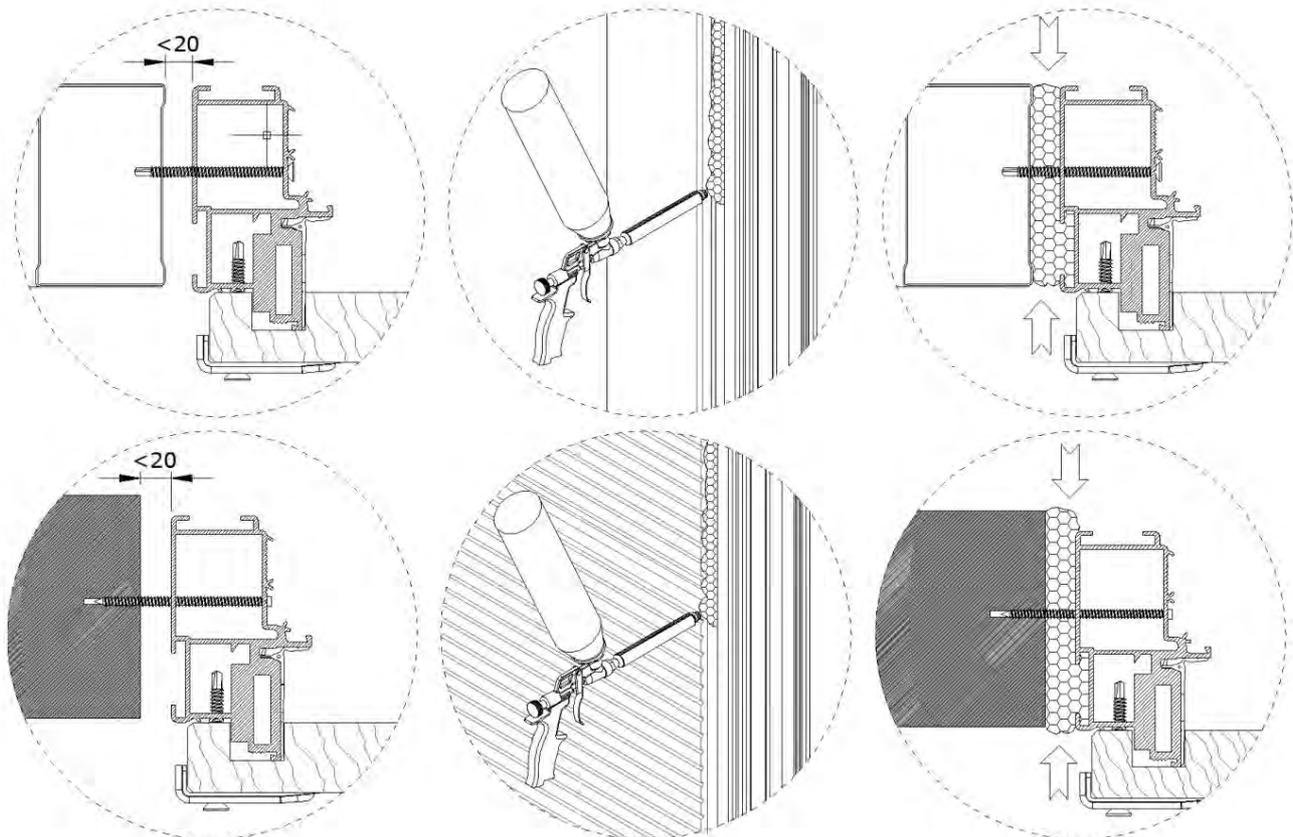
## Opérations préliminaires.

Comme indiqué dans la norme UNI 11473-1:2013 (6.1), aux fins de la réalisation de l'activité d'installation, l'installateur doit tenir compte des éléments suivants :

- 1) existence d'une mission/d'un contrat formalisé précisant les obligations des parties ;
- 2) la disponibilité des instructions du client ou de son représentant (par exemple le directeur des travaux), lesdites instructions pouvant être contenues dans les documents du projet et avoir comme contenu la localisation du chantier, les types de produits à installer, le type de supports muraux ;
- 3) description du chantier : localisation détaillée des lieux d'installation des différentes portes, description des éventuelles particularités à prendre en compte dans les zones d'installation, personnes à contacter dans l'organisation du chantier ;
- 4) l'accessibilité des hommes et des véhicules et des produits à poser, les itinéraires et les horaires, les dates de début et de fin des travaux ;
- 5) identification des ressources et équipements nécessaires : composition de l'équipe d'installation ; échafaudages, matériel de levage, etc. les services disponibles (électricité, etc.) et ceux à fournir ;
- 6) conditions/méthodes de sécurité spécifiques à l'entreprise (POS) et au chantier (PSC) [à intégrer aux indications de base précédentes]
- 7) l'avancement des travaux environnants et des préparatifs nécessaires à l'installation (état des supports, éventuelles installations électriques) et les éventuelles opérations supplémentaires à prévoir et/ou à convenir, traçage des plans de référence par rapport aux planchers et aux parois verticales.

Répartir les matériaux emballés sur les étages.

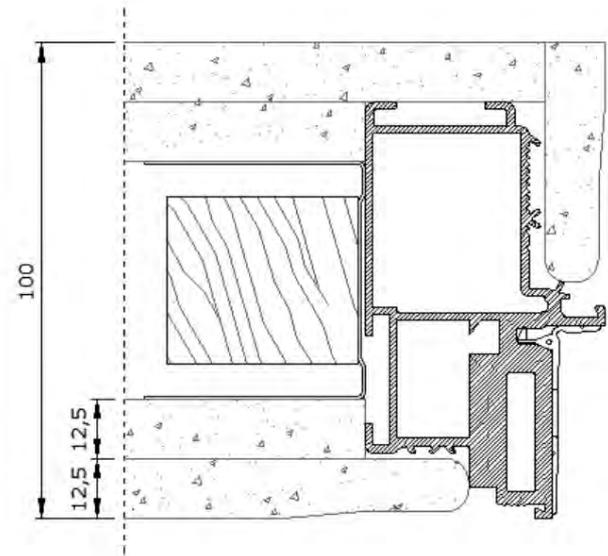
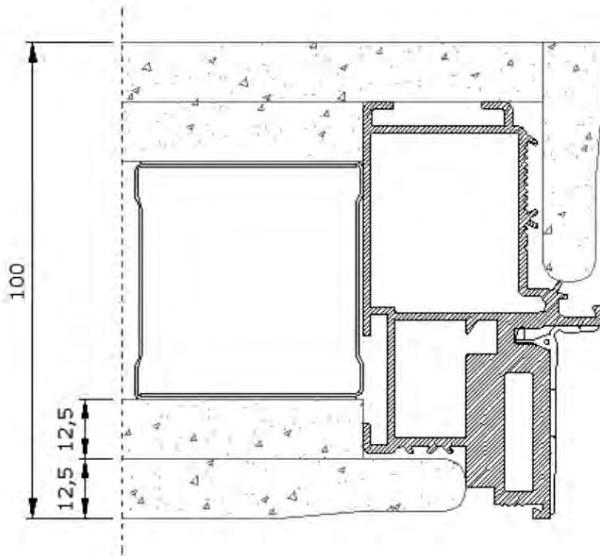
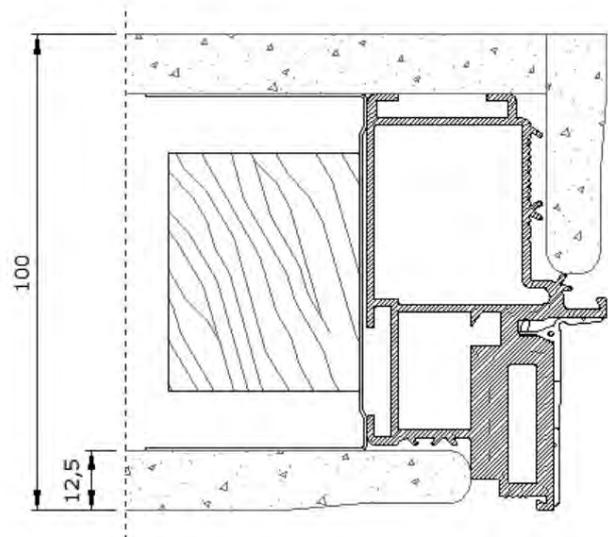
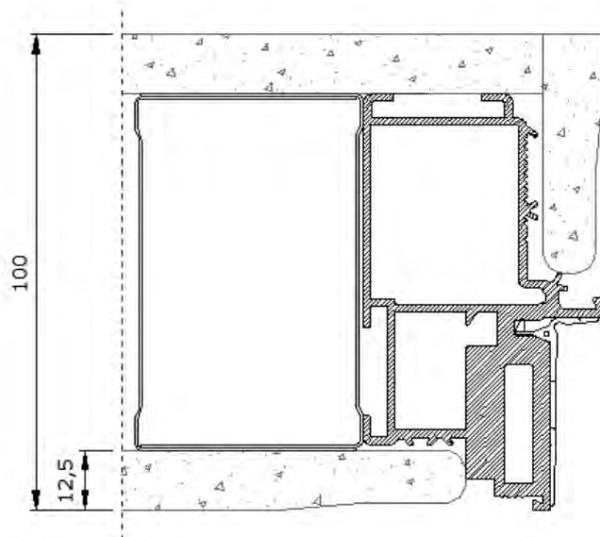
Vérifiez que les mesures de la commande correspondent à celles du compartiment. Si la mesure du « TROU DU MUR » est inférieure aux mesures commandées, adapter ou faire adapter le compartiment à la mesure nécessaire ; si la mesure « TROU MURAL » est supérieure aux mesures commandées, dans un maximum de 20 mm pour chaque côté considéré, nous recommandons de compenser en utilisant de la mousse ignifuge, comme indiqué ci-dessous, ou, comme dans le cas précédent, d'adapter ou de faire adapter le compartiment à la mesure nécessaire.



Les fermetures ECLISSE peuvent être installées sur des maçonneries ou des plaques de plâtre. En général, le mur doit avoir une résistance au feu égale ou supérieure à celle possédée par l'artefact. Les portes insonorisantes nécessitent un mur bien fait avec une isolation phonique d'au moins +10 dB par rapport à celle de la porte.

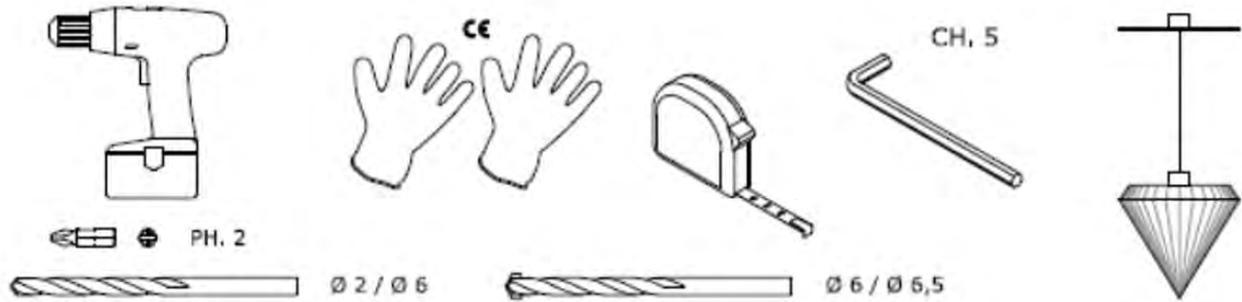
L'épaisseur minimale certifiée de la maçonnerie finie est de 100 mm.

Des précautions particulières doivent être prises pour la résistance mécanique du mur, comme par exemple doubler les profils métalliques pour former un caisson sur tout l'espace d'installation ou insérer des montants et traverses en bois massif (non fournis).

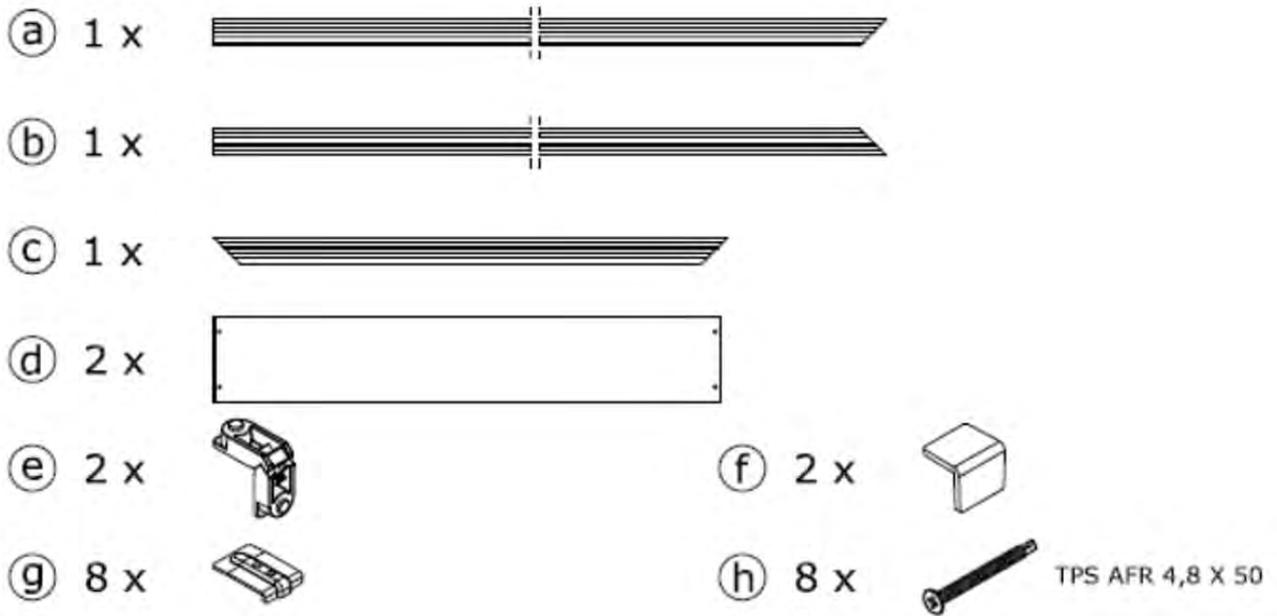


**Assemblage du cadre.**

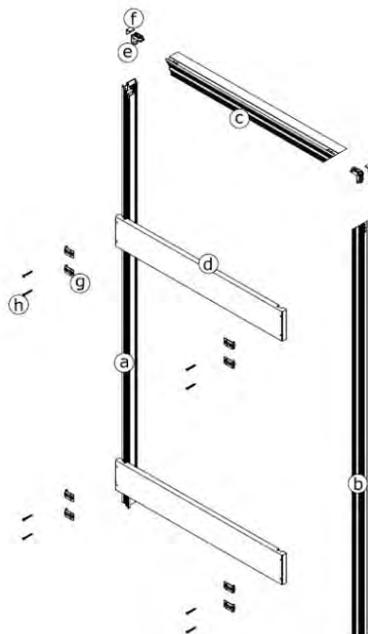
Matériel nécessaire au montage :



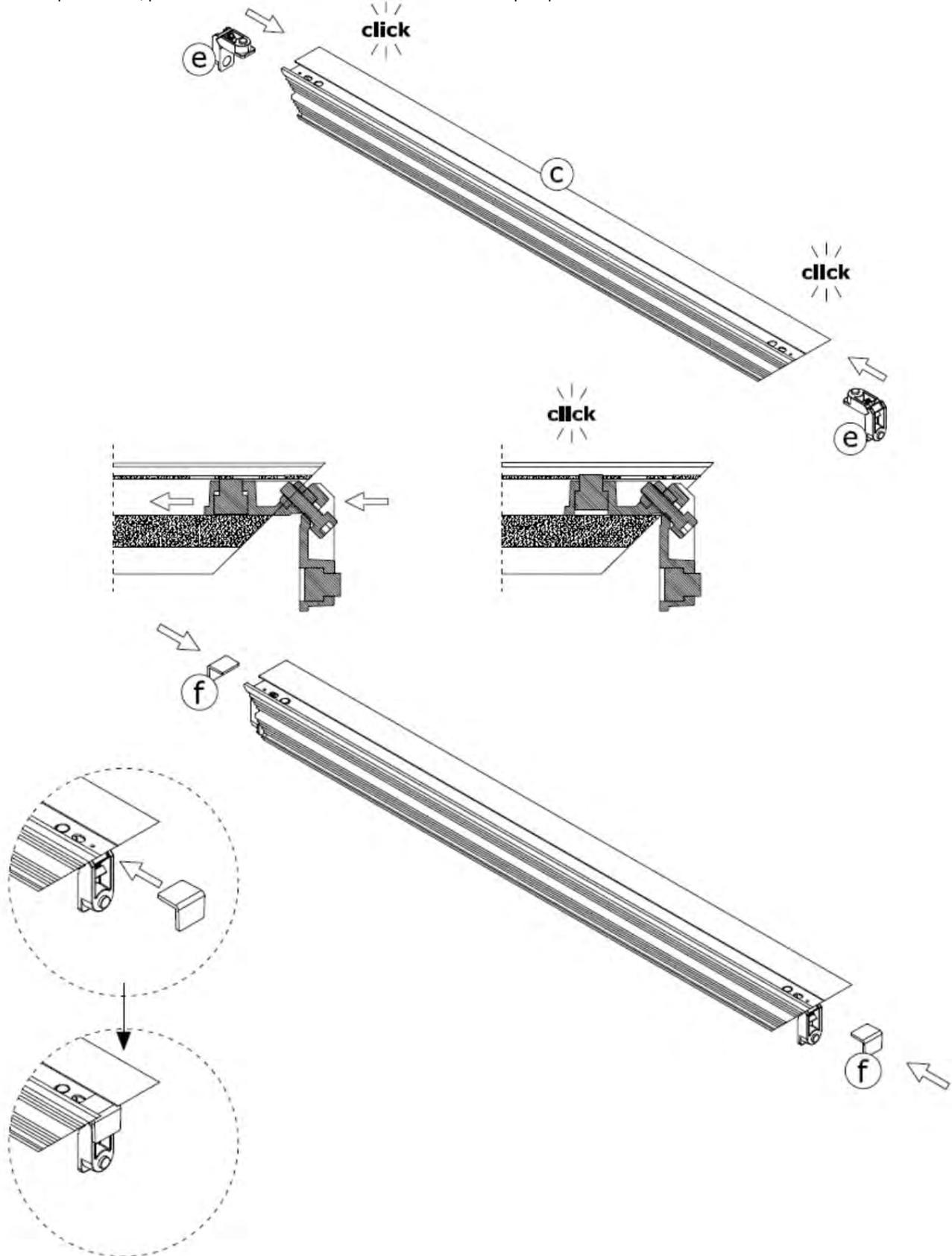
Composants:

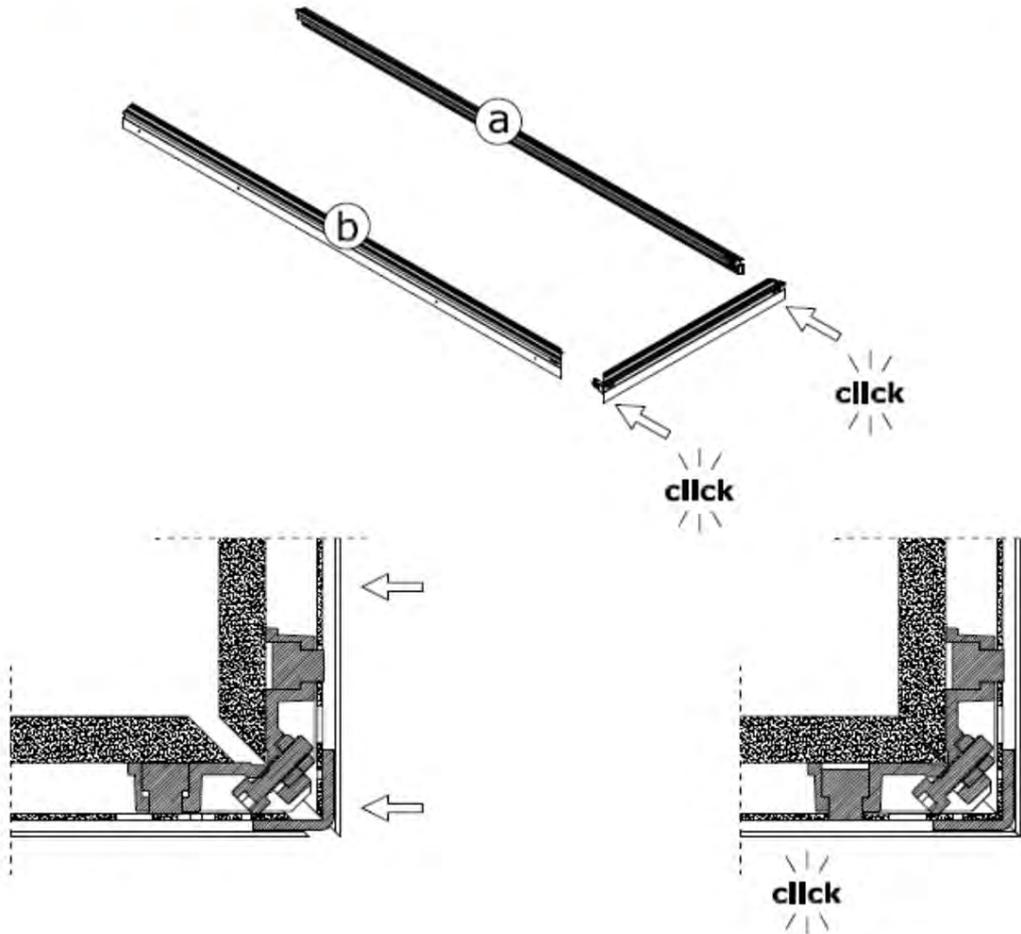


Section du cadre :

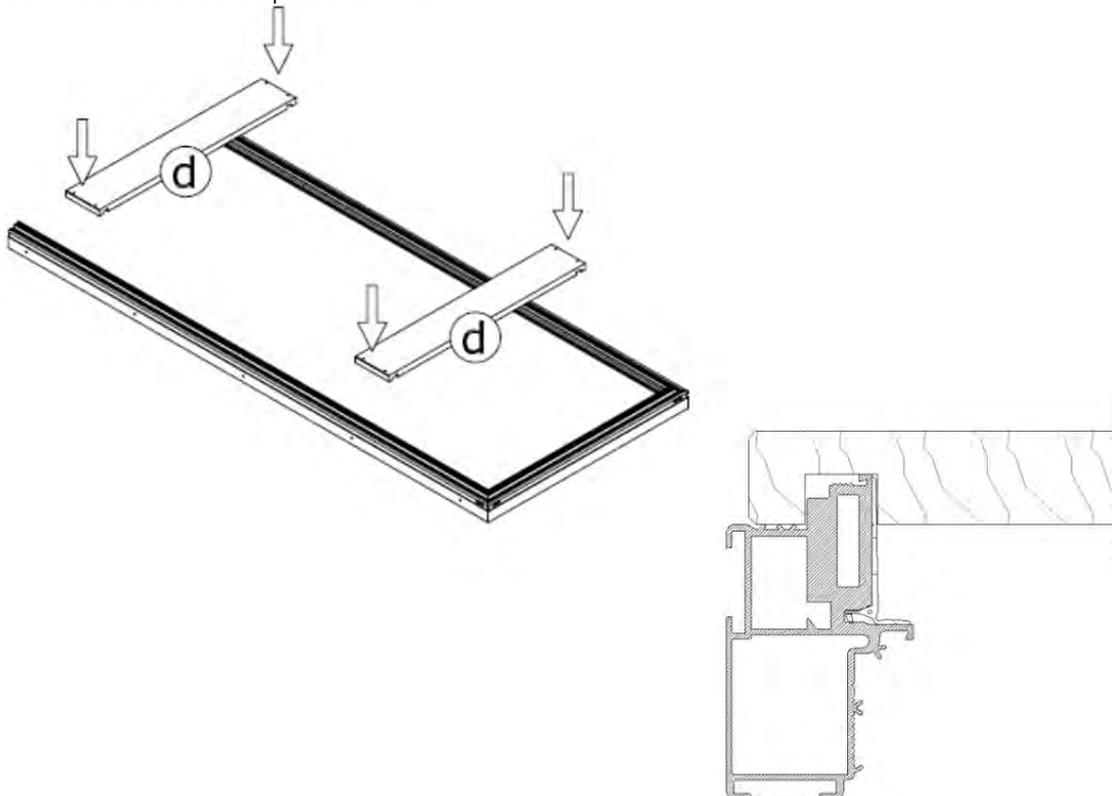


Le cadre peut être fourni soit en kit à assembler, soit en configuration pré-assemblée.  
Dans le premier cas, procéder à la liaison montant-traverse à l'aide des clips à pression fournis

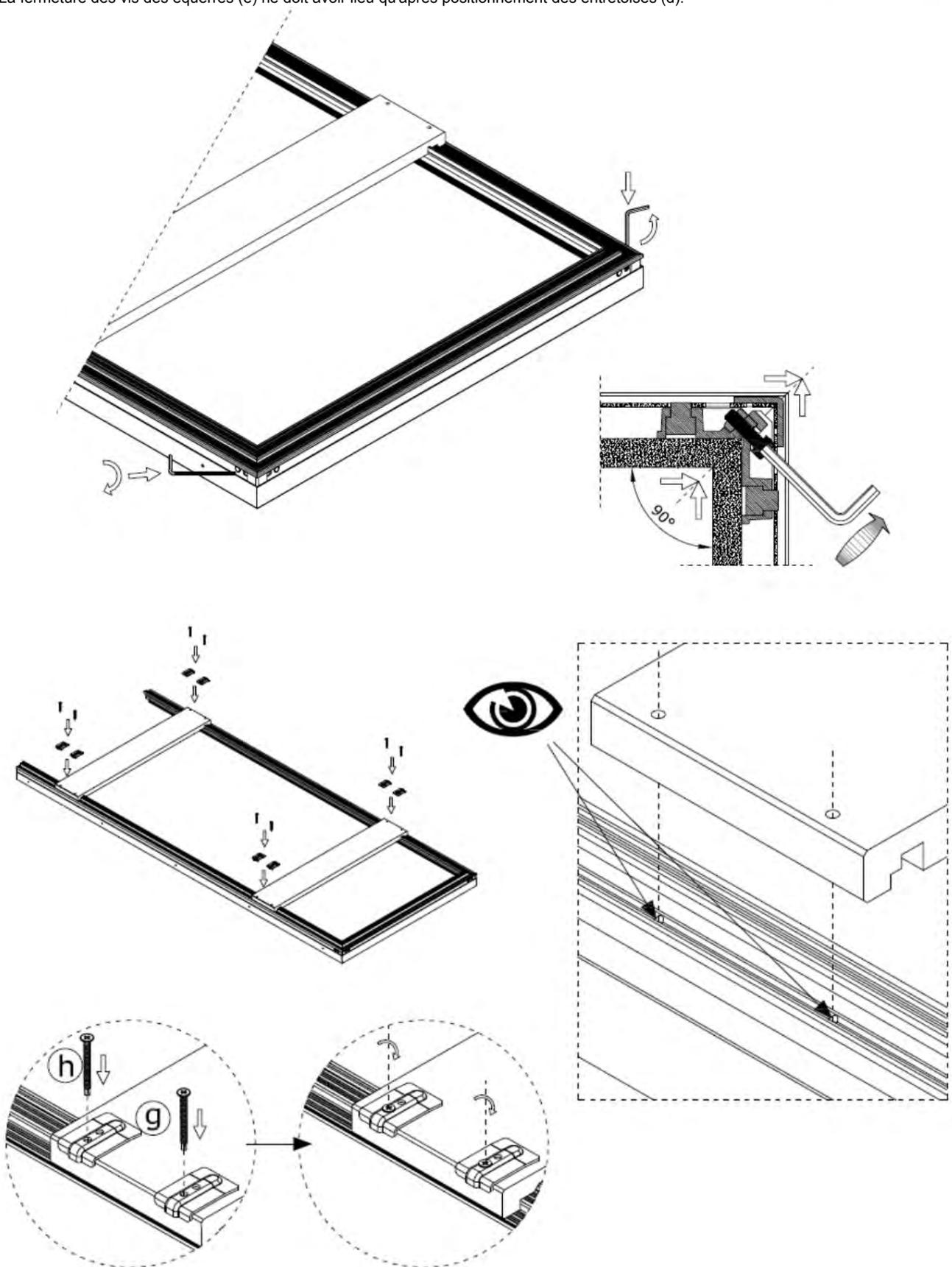




Afin d'assurer un bon équilibrage du cadre lors de la pose, il est important de compléter l'assemblage avec les traverses temporaires fournies. Ils seront retirés une fois la réparation terminée.

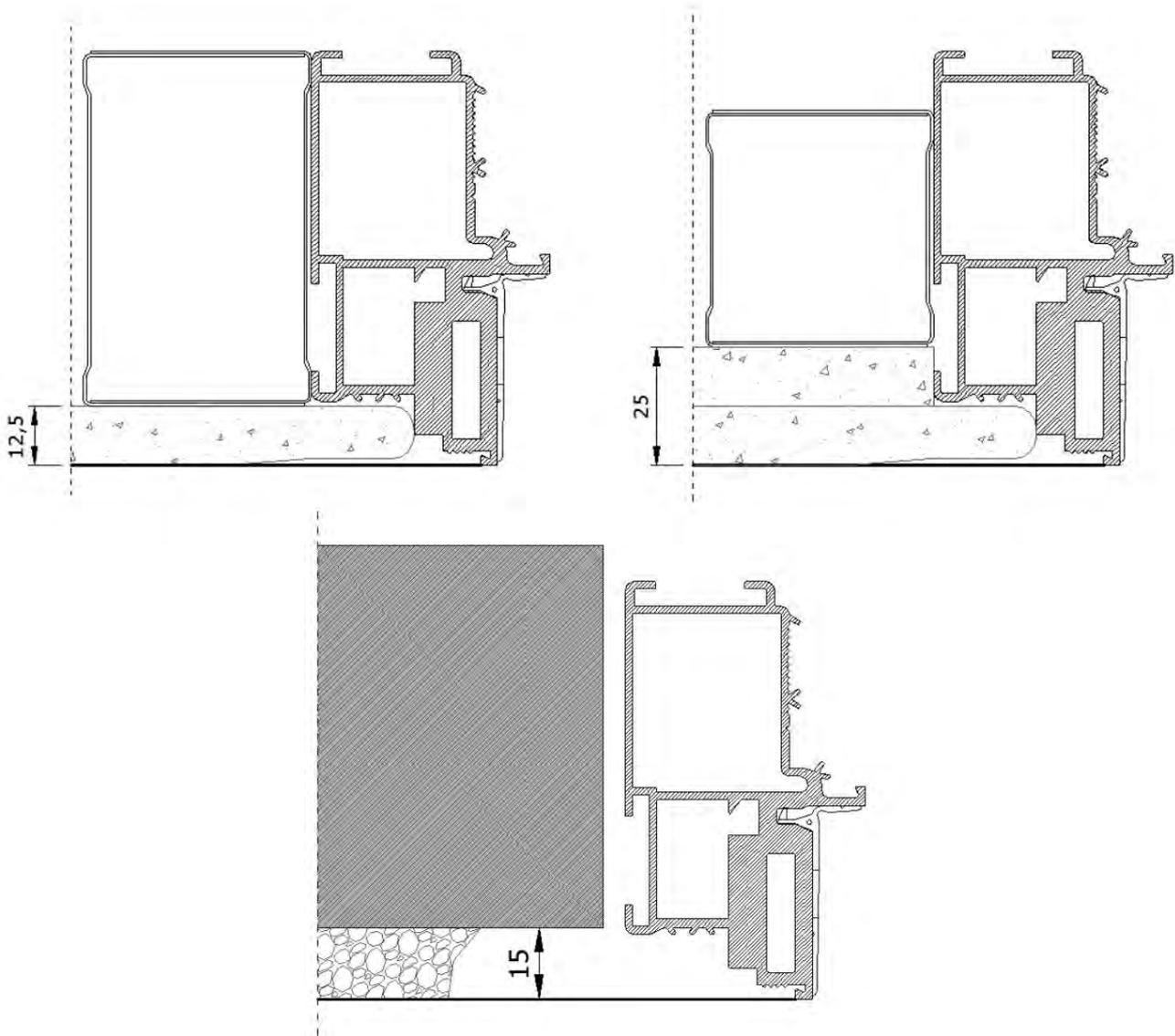


La fermeture des vis des équerres (e) ne doit avoir lieu qu'après positionnement des entretoises (d).



## Positionnement et fixation du cadre.

Le cadre est fourni pour un montage dans le sens de la traction du compartiment : pour un positionnement dans le sens de l'épaisseur du compartiment, il faut tenir compte de l'épaisseur prévue pour les plaques de plâtre ou le plâtre.

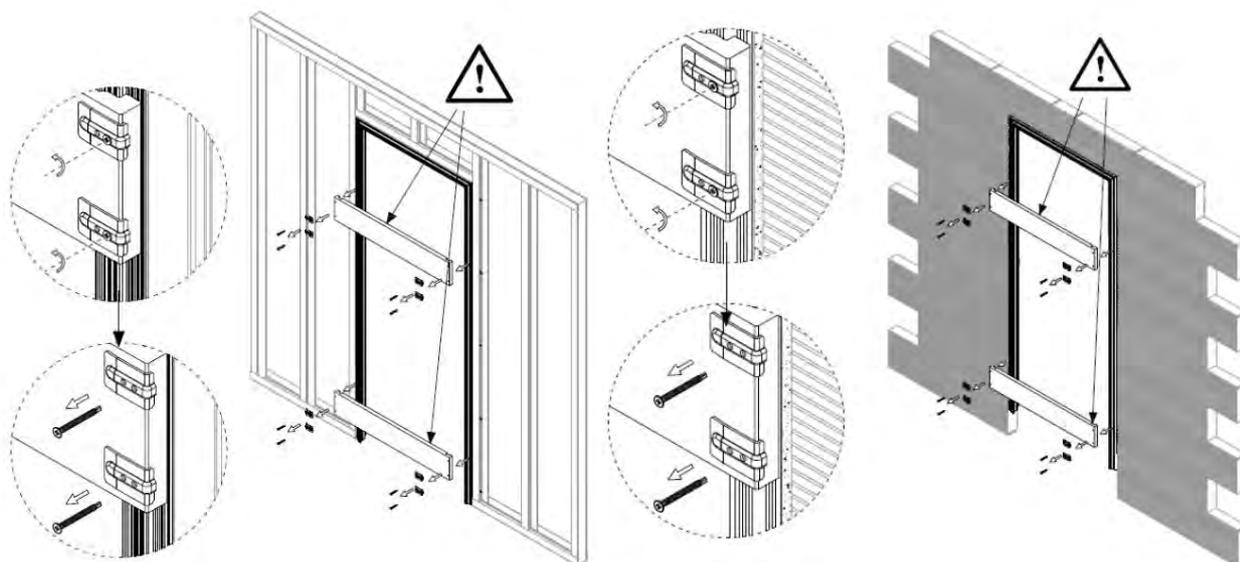


Normalement, la référence du cadre à la ligne du mur représente un alignement vertical adéquat. Si nécessaire, en raison d'imperfections du mur porteur, corriger le positionnement des montants pour récupérer l'aplomb des deux côtés. Lors des opérations de positionnement, il est utile d'utiliser des dispositifs de fixation temporaires tels que des cales opposées ou autres.



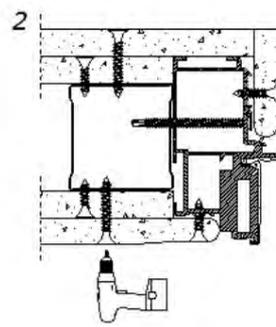
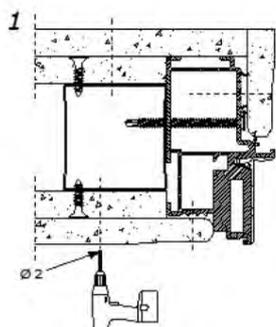
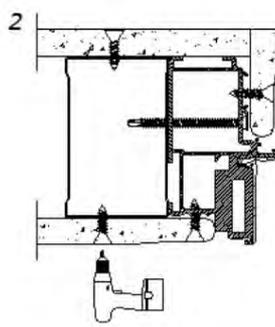
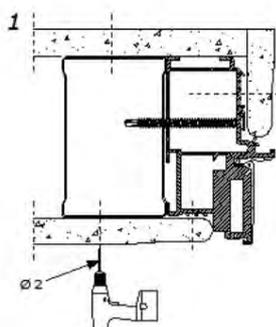
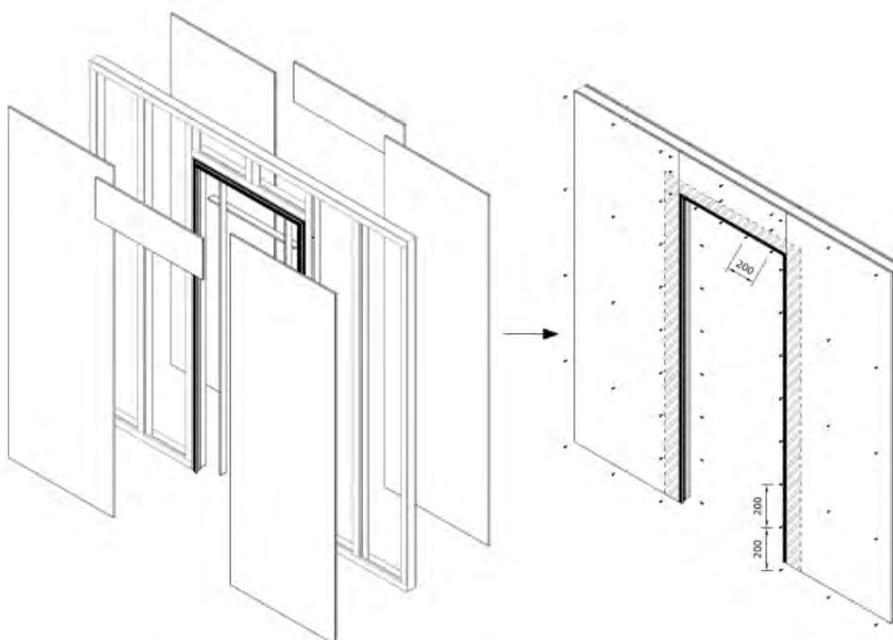
Mise en mémoire tampon et finition.

Attention à ne retirer les entretoises qu'après avoir fixé le cadre à la structure en plaques de plâtre ou à la maçonnerie.

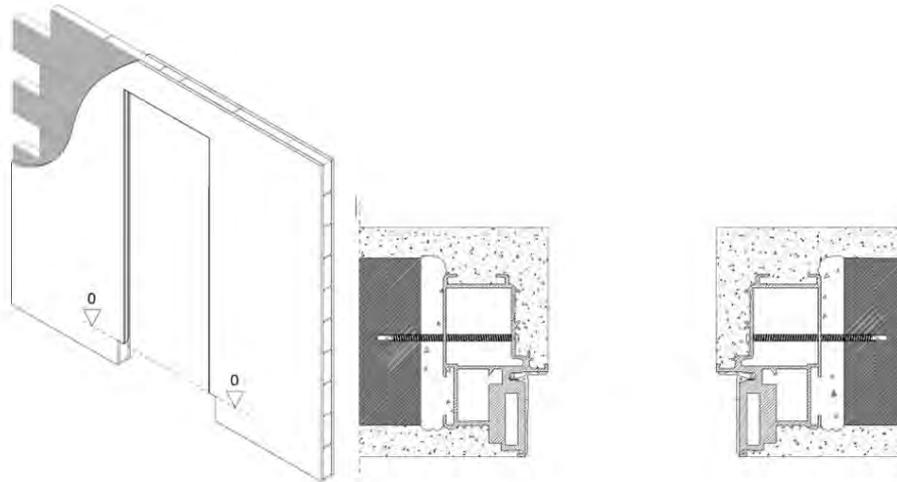


Une fois les entretoises retirées, terminer la maçonnerie avec des plaques de plâtre (type « F ») ou du plâtre.

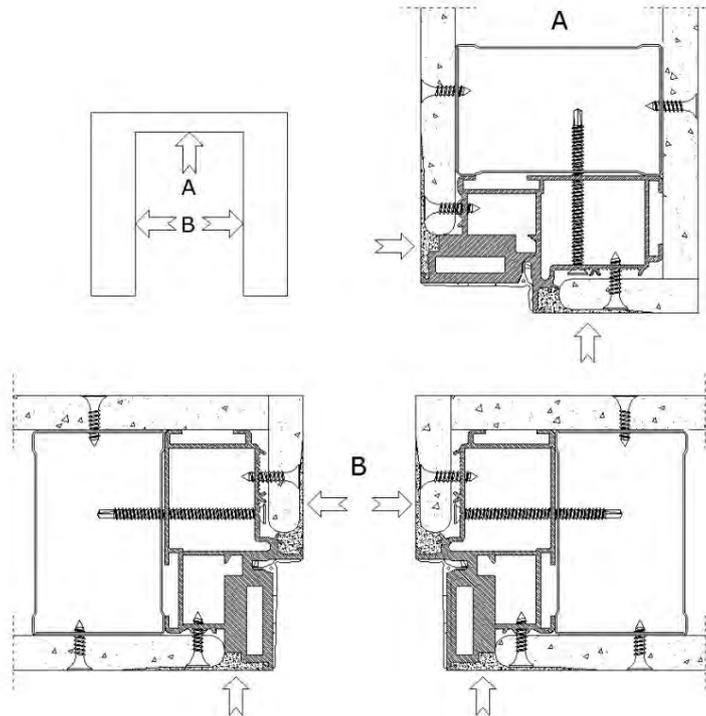
Plaque de plâtre :



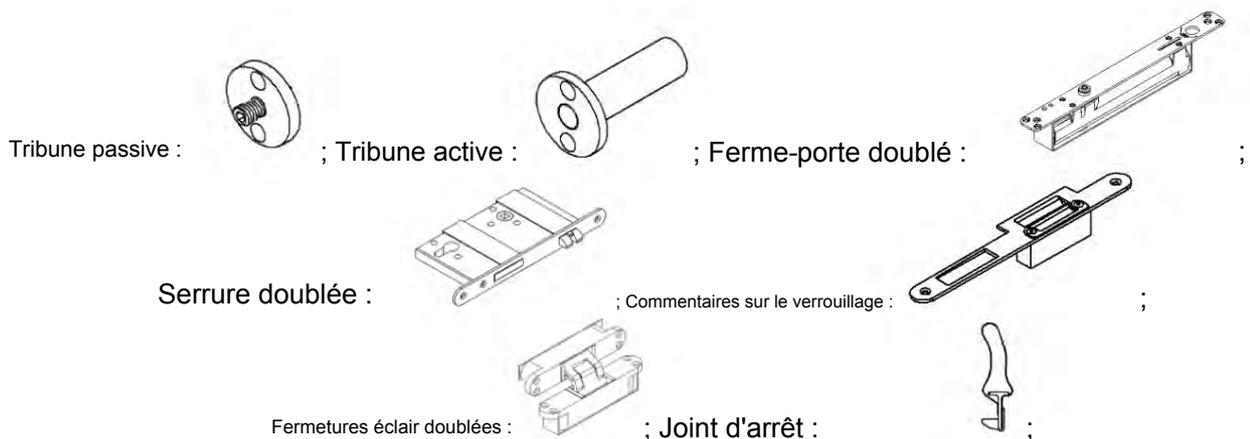
Plâtre:



Lissage des plaques de plâtre avec du stuc

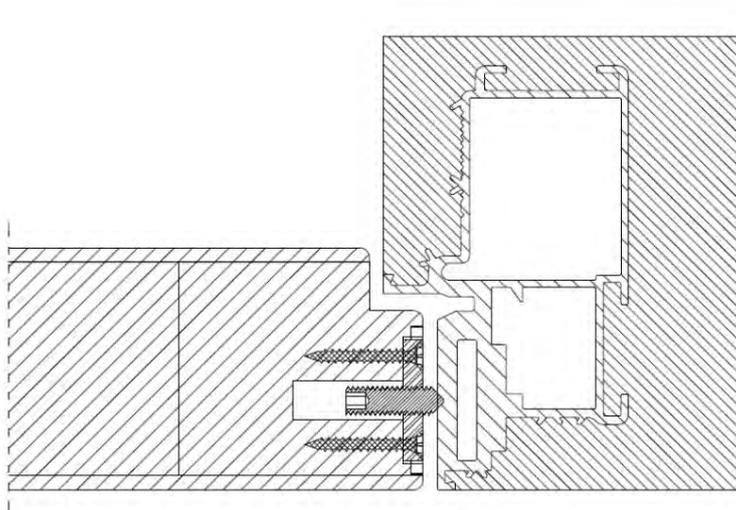
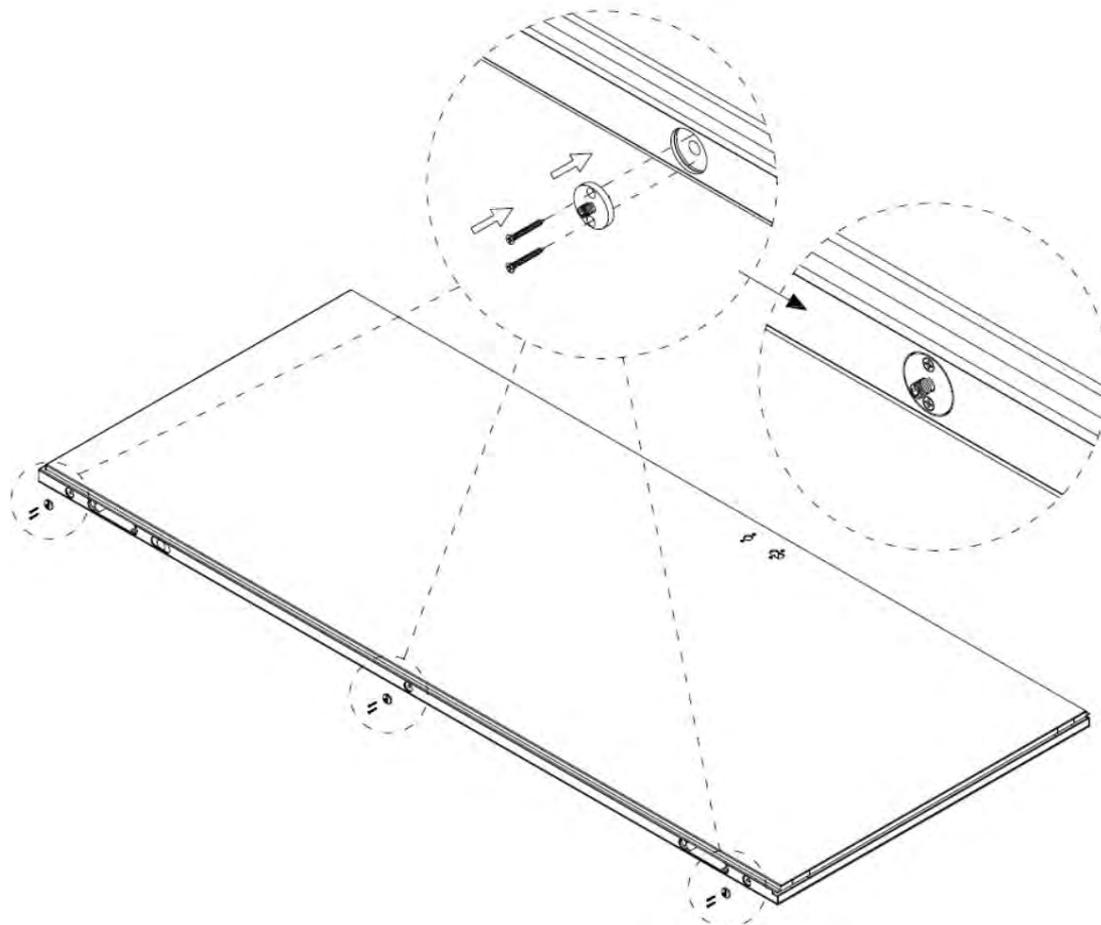


Matériel.



**Rostre passif.**

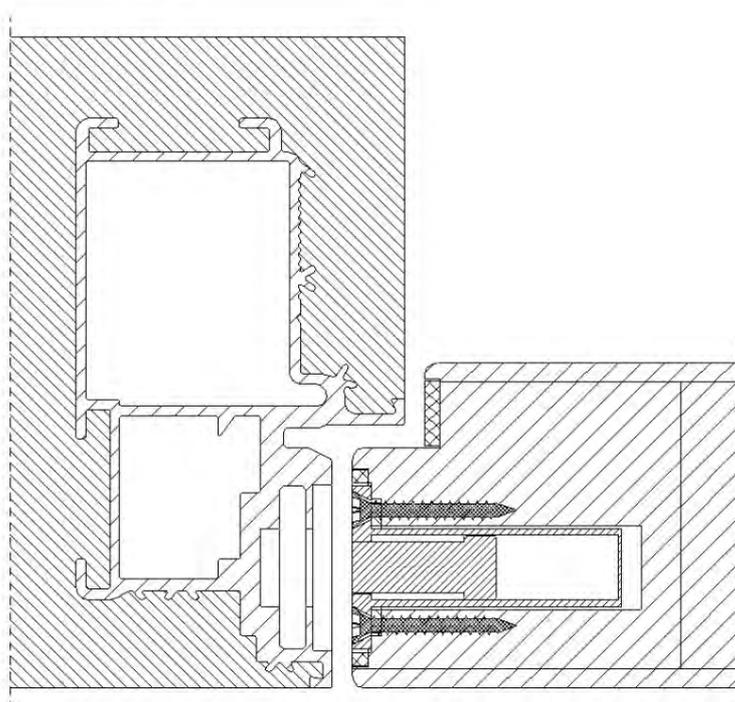
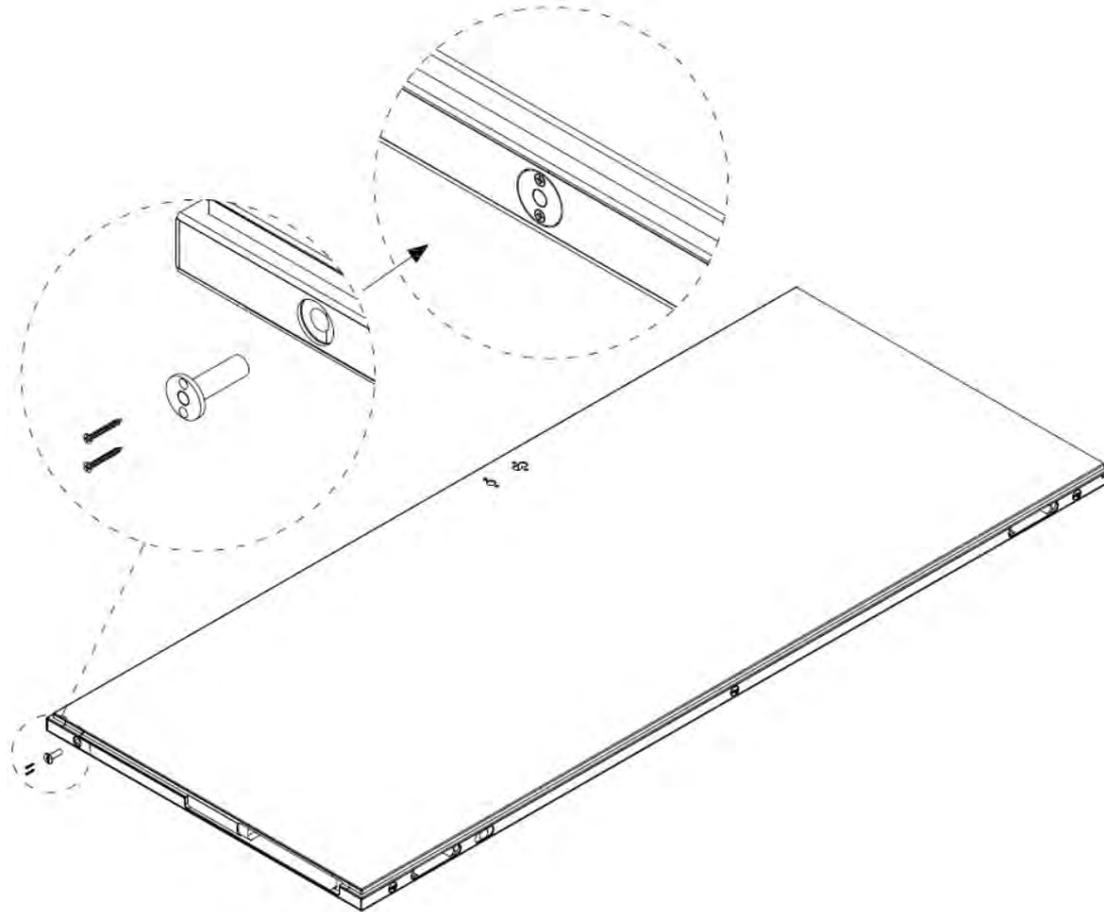
Les boulons passifs sont situés sur le panneau latéral de la charnière et doivent être réglés à l'aide d'une clé Allen de manière à ce que la vis sans tête pénètre dans l'évidement du cadre sur au moins 3 mm lorsque la porte est fermée. Cela ne doit pas gêner la rotation normale de la porte. Si nécessaire, augmentez la profondeur du grain de la porte. Si nécessaire, il est possible de retirer le grain et de le remonter à l'envers, avec la pointe tournée vers l'extérieur. Dans ces conditions, le réglage doit être effectué à la main. Si nécessaire, vérifier l'entrée du grain dans l'interstice à l'aide de pâte à modeler ou de papier gommé (non fourni).



### Rostre actif.

Le rostre actif est un dispositif de protection passif qui contrebalance la déformation inévitable de la porte en présence d'incendie. Le pêne est installé dans la partie supérieure de la porte côté serrure avec une gâche spéciale sur le cadre.

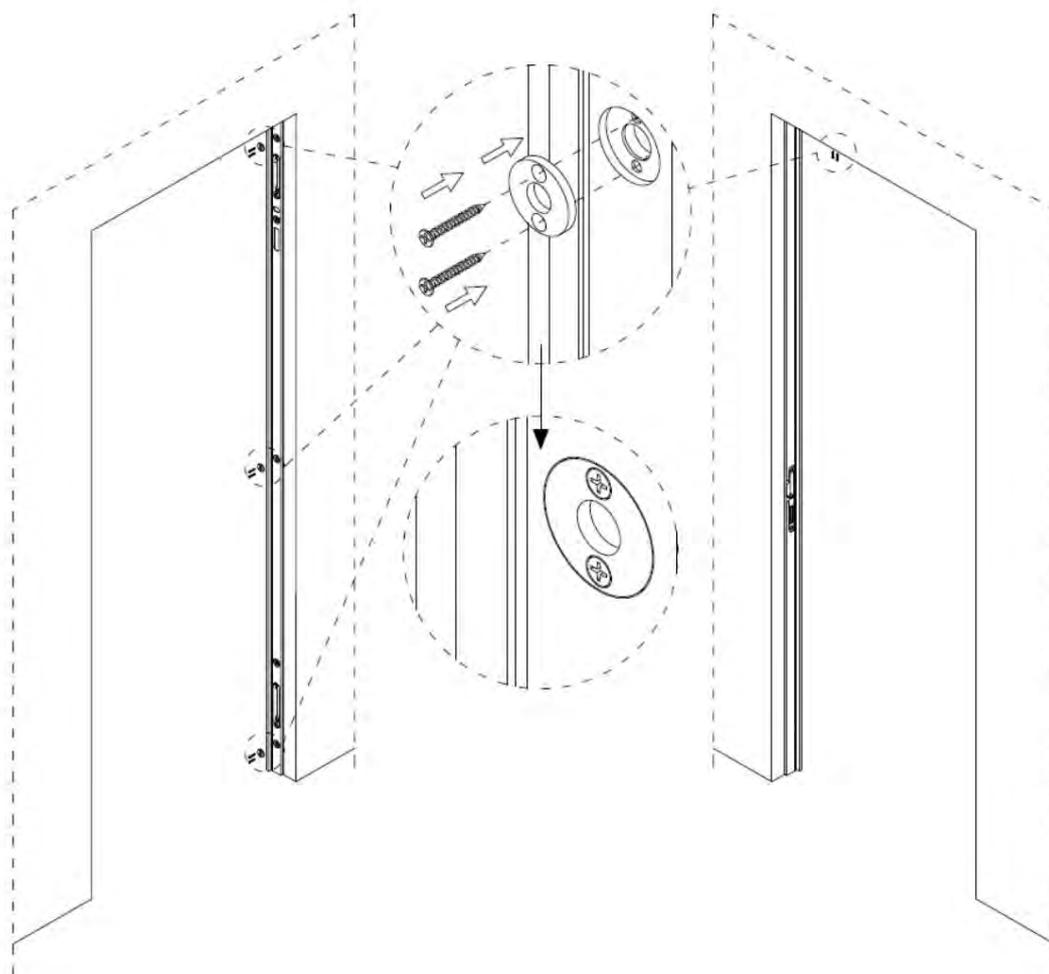
Cet appareil ne nécessite aucun réglage ni entretien. Il ne doit en aucun cas être altéré.



### Découvertes des becs sur le cadre

Les butées sont placées sur le cadre en correspondance avec les boulons actifs et passifs placés sur la porte.

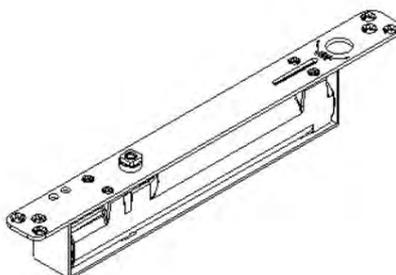
Attention : Avant de positionner les butées de tribune ou tout autre accessoire sur le cadre installé, il est nécessaire de retirer les protections des profils en aluminium qui forment le cadre.



### Ferme-porte.

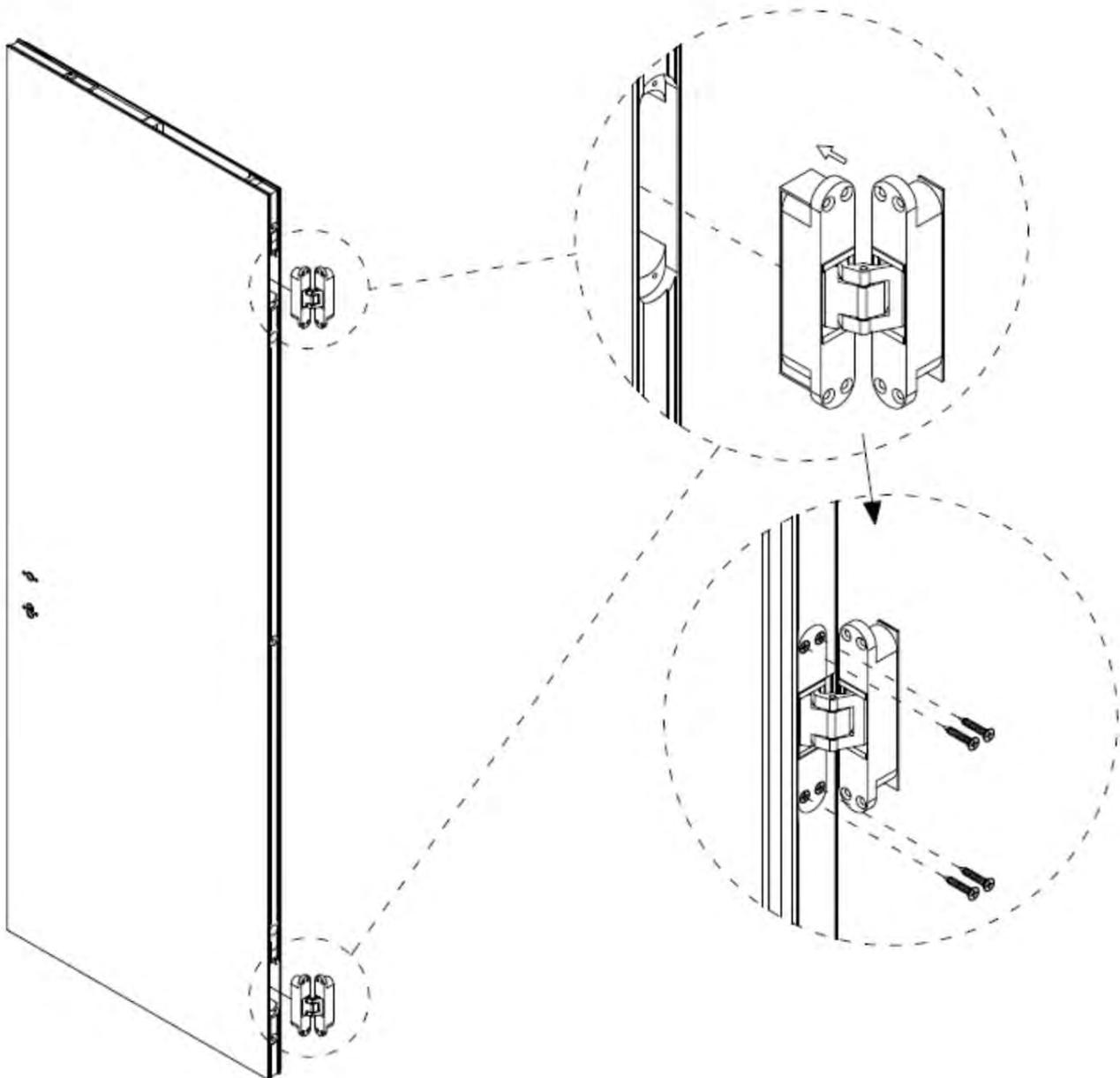
Installer et régler ultérieurement le ferme-porte déjà garni de joint intumescent, selon les instructions du fabricant. La fermeture automatique doit être douce, éventuellement avec un coup final de 7° à 0°.

La fermeture automatique doit être garantie à partir d'une ouverture de la porte de 300 mm par rapport à la position porte fermée.



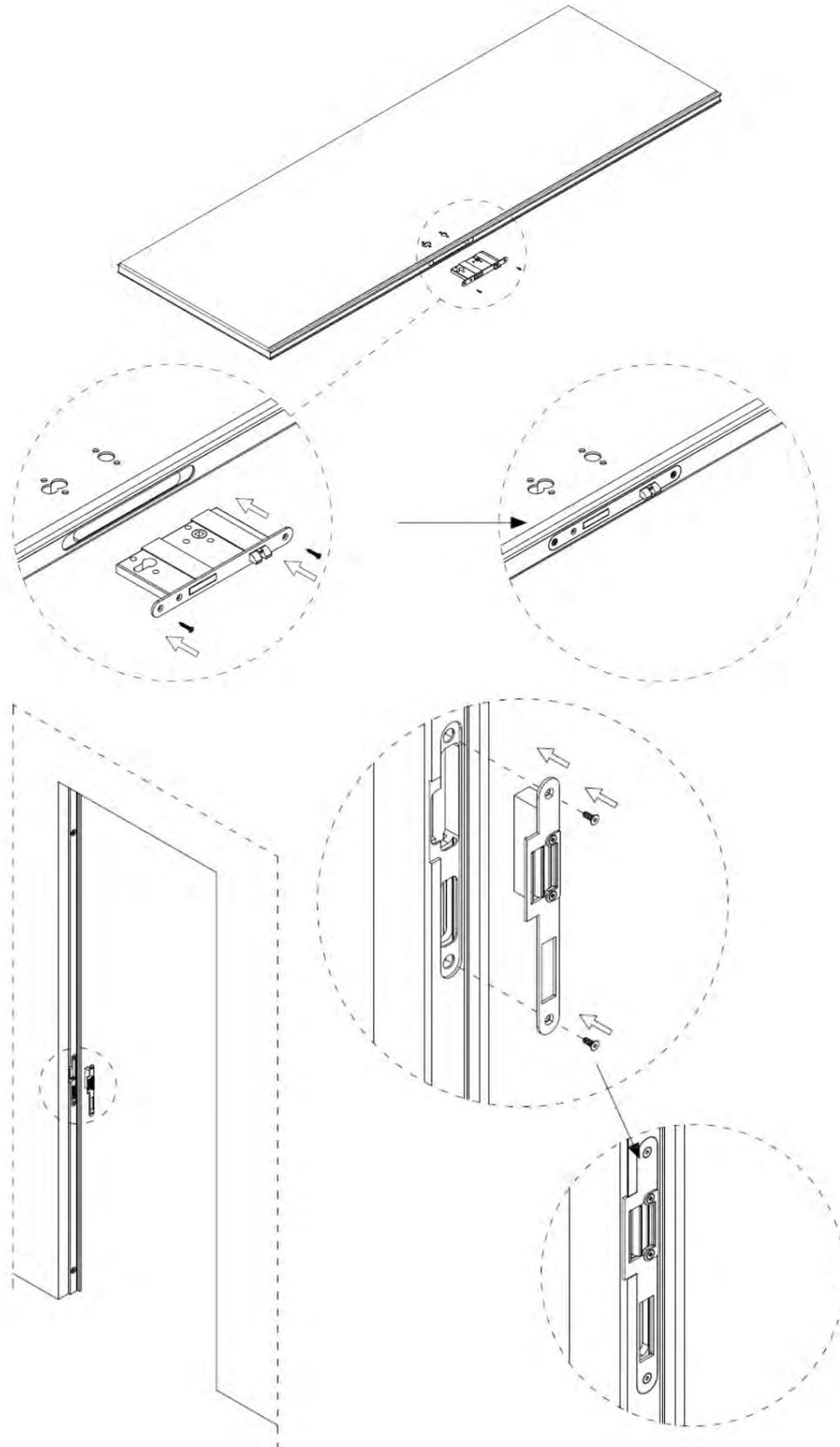
## Charnières.

Les charnières seront installées sur la porte après l'avoir doublée d'un joint intumescent selon le schéma ci-joint.  
(joints intumescents déjà appliqués sur la charnière).



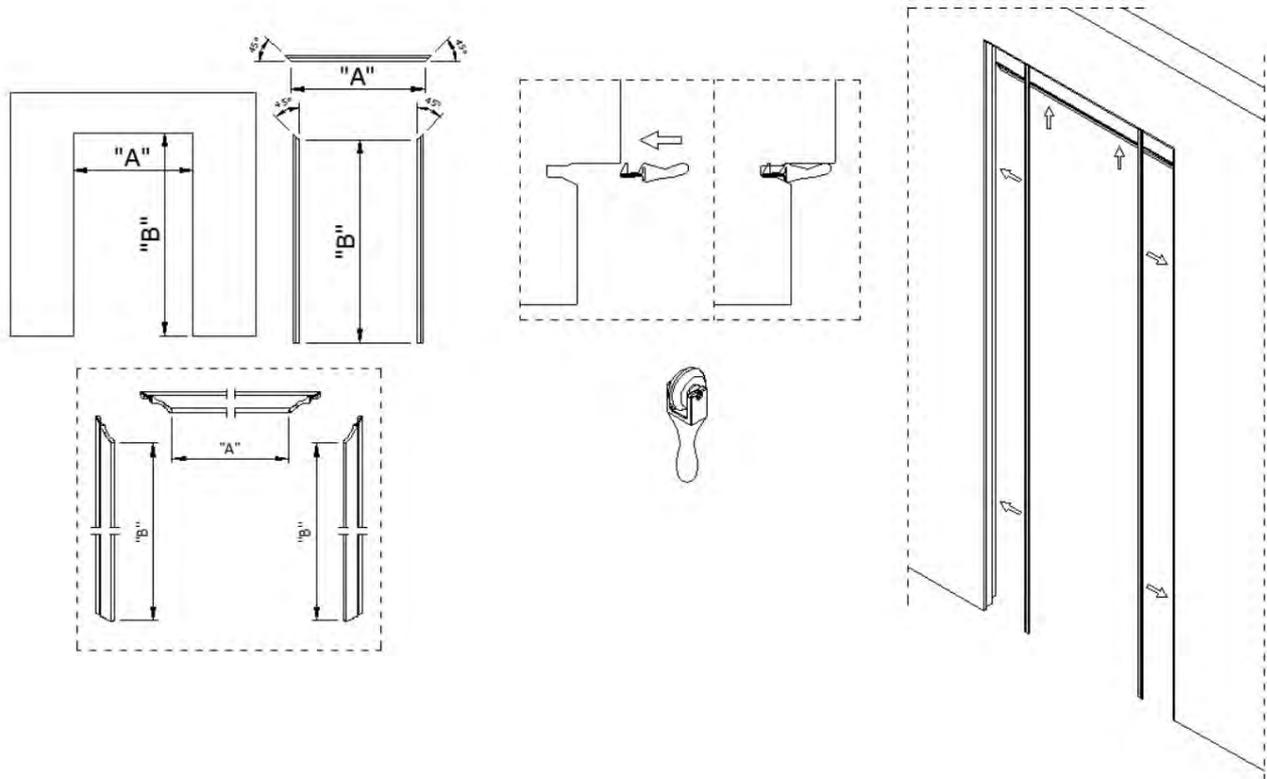
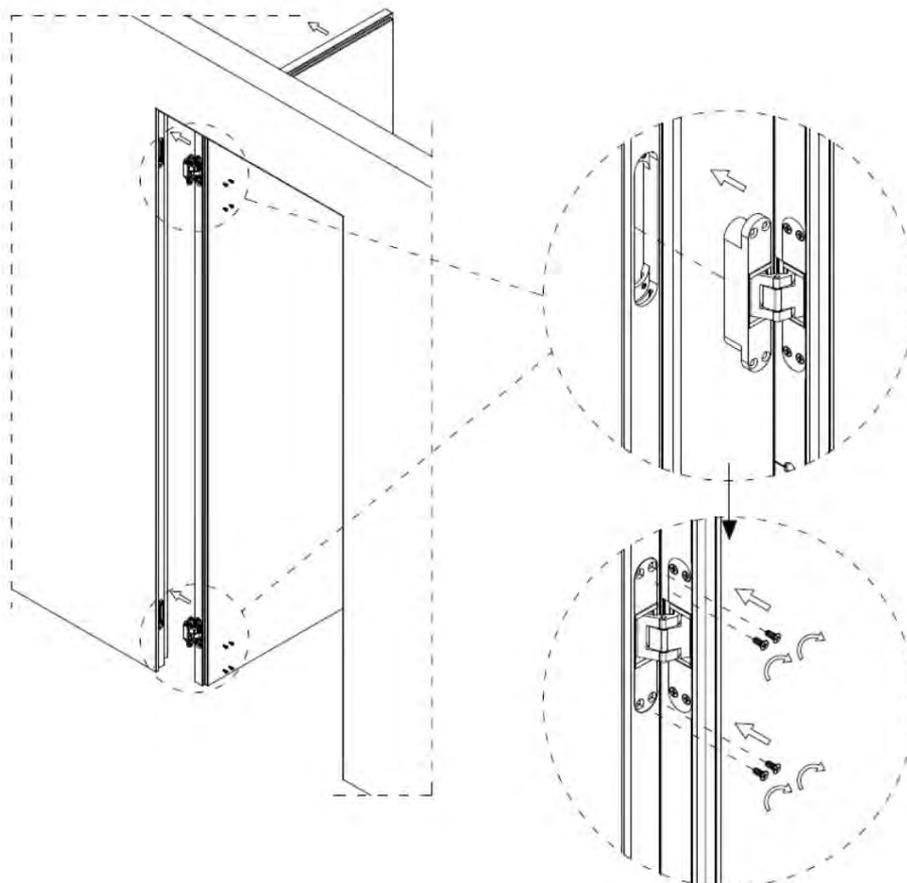
Verrouiller et frapper.

La serrure et la gâche doivent être installées après avoir été revêtues d'un joint intumescent (fourni) selon le schéma ci-joint. Dans le cas d'une serrure non électrifiée, le retour d'information se fera sans le blocage électrique.



**Joint de butée de porte et installation.**

Pose des coupe-froids


**Montage de la porte accessoirisée sur le cadre**


## Réglage de la charnière.

Appliquer les charnières sur les portes et les ajuster si nécessaire pour rétablir l'alignement des axes de rotation.

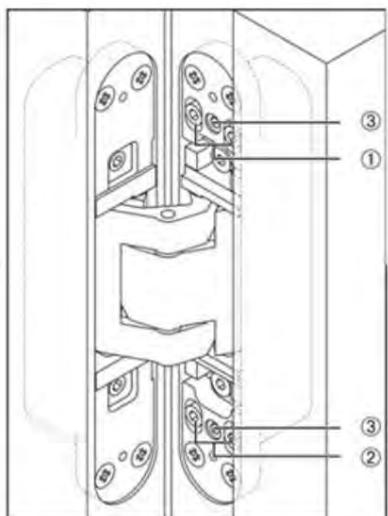
Associez la porte et le cadre.

Agir sur le positionnement du cadre et/ou le réglage des charnières, jusqu'à

- Les jeux ne sont pas réguliers (voir tableau ci-dessous)
- La porte touche le sol à n'importe quel point de sa rotation
- La porte n'appuie pas uniformément sur le joint
- La porte ne maintient pas la position dans laquelle elle est libérée (contrôle d'aplomb)

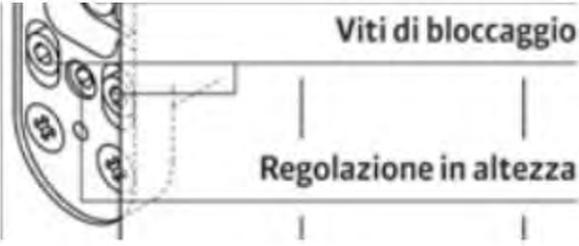
	Dégagement latéral et supérieur (mm)	Jeu inférieur (mm)
X322	2-5	2-12

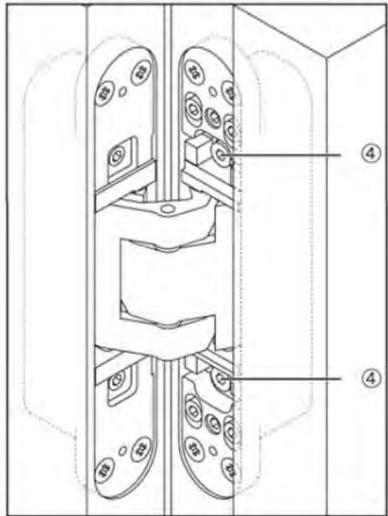
Les charnières ont des réglages comme suit :



**Réglage de la hauteur**

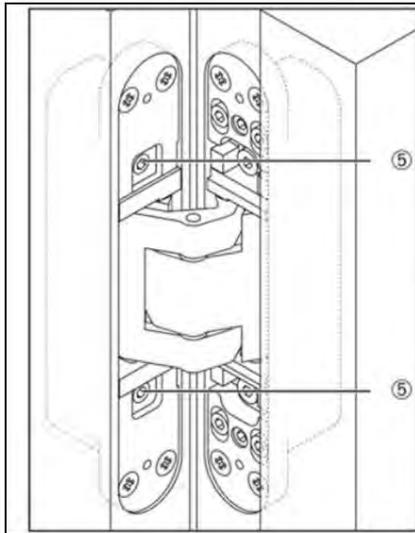
- Desserrer légèrement les vis et .
- Réglez la position verticale du panneau avec les vis inférieures .  
Les supérieurs doivent être ajustés dans le sens opposé.
- Serrer les vis .
- Desserrer les vis inférieures .
- Serrer les vis .





**Réglage de la profondeur**

- Desserrer légèrement les vis.
- Amener la porte à la bonne compression.
- **Serrer les vis** .



#### Réglage latéral

- Régler les excentriques avec une clé Allen de 4 mm.
- Rotation dans le sens horaire – vers le côté charnière (max 3 mm).
- Rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre – vers le côté serrure (max 3 mm).
- La partie « panneau » de la charnière ne doit pas dépasser de sa corps

#### Accessoires.

Installez les poignées, les boutons et les cylindres conformément aux instructions fournies par le fabricant des accessoires. Les serrures sont déjà préparées ainsi que les trous pour le cadre et le cylindre.

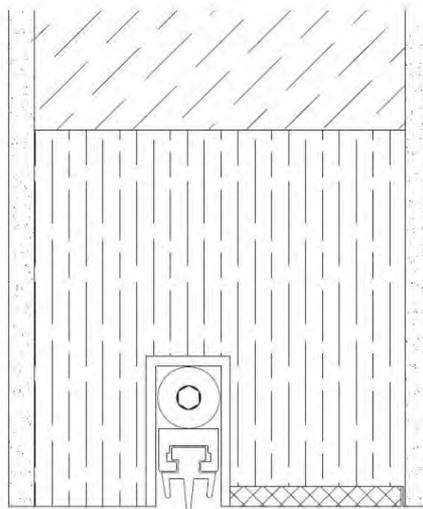
**ATTENTION**

Le fonctionnement des portes fournies est garanti dans des conditions de pression normales, lorsque les locaux séparés de celles-ci ne sont pas équipés de systèmes de ventilation forcée, ou disposent d'un évent d'aération approprié capable de ne pas créer de surpressions ou de sous-pressions qui compromettraient la fermeture automatique régulière des portes en question.

**Portes anti-bruit.**

Le modèle X322 peut acquérir des performances d'insonorisation grâce à l'intégration de kits acoustiques. Pour l'installation, les instructions de base ci-dessus s'appliquent, auxquelles il faut ajouter les précautions spécifiques suivantes :

- L'installation doit être réalisée sur des murs dont l'isolation acoustique est supérieure d'au moins 10 dB à celle de la porte ;
- L'espace entre le cadre de la porte et le trou dans le mur doit être scellé aussi soigneusement que possible, même dans la zone du montant ; Les extrémités du cadre doivent être scellées avec un cordon de mastic de verre ou équivalent avant de les insérer dans le compartiment. Le mastic peut être fourni ou non, quelles que soient les conditions de vente ;
- Vérifiez que les joints sont efficaces et que le réglage des charnières et de la gâche permettent une bonne pression sur ceux-ci ;
- Réglez le joint de levage inférieur selon les instructions fournies par le fabricant de l'accessoire.

**Documents à produire par l'installateur.**

Pour terminer l'installation du produit ECLISSE Syntesis X322, l'installateur doit remplir les formulaires ci-joints suivants :

- ANNEXE 1 – Déclaration de conformité ;
- ANNEXE 2 - Déclaration d'installation correcte des matériaux classés aux fins de la réaction au feu, des portes et autres éléments de fermeture et des produits à fonction de compartimentation classés aux fins de la résistance au feu.

## Modifications post-installation.

Comme indiqué dans la norme UNI 11473-1:2013 (B.1), le remplacement de composants effectué en modifiant le produit testé à l'origine et soumis à l'homologation entraîne la caducité de l'homologation elle-même, sauf si le remplacement est autorisé par le fabricant dans le manuel d'utilisation ou d'entretien.

Il n'est PAS possible de remplacer des pièces nécessitant un usinage tel que perçage, soudage, etc. non prévu dans le livret.

Il n'est PAS possible d'effectuer des interventions sur des portes ayant subi des déformations de la porte (ou des portes) ou du cadre, de nature à compromettre de manière irréversible le jeu d'étanchéité. De même, il n'est pas possible d'intervenir sur des portes perforées de manière traversante par un face à face (pour les cas précités, la possibilité de remplacer la porte entière est réservée, si possible et prévu par le fabricant).

Même si elles ne sont pas spécifiquement prévues dans le livret, les interventions rapportées dans le tableau suivant sont autorisées, certaines d'entre elles sont incluses car elles sont reconnues comme améliorant la situation existante.

- 1) Il est possible de remplacer les petites pièces des accessoires (telles que vis, ressorts, etc.) lorsqu'elles sont mises à disposition par les fabricants ou par des éléments de taille et de performances identiques (ou avec des performances supérieures) (par exemple, même type de matériau en acier, etc.).
- 2) Il est possible de remplacer des composants - accessoires (ferme-portes, dispositifs d'ouverture, butées d'ouverture, serrures, etc.) par d'autres de taille et/ou de performances identiques (même fabricant et même modèle) ou avec des performances supérieures.

Pour tous les cas d'incertitude, contacter le Fabricant pour des instructions supplémentaires.

## Marquage du produit.

Conformément au décret ministériel du 21.06.2004, les produits sont équipés d'une marque de conformité spécifique, constituée d'une plaque métallique apposée le long du bord de la porte. Cette marque indique les coordonnées du fabricant, le produit en question et le numéro de série progressif relatif.

S'il s'avère nécessaire de contacter le Fabricant pour des questions d'entretien ou d'éventuelles modifications et/ou réglages sur la fenêtre en question, veuillez signaler en détail les données contenues dans la plaque de référence mentionnée ci-dessus pour retracer les spécifications adoptées pour la fourniture effectuée.

## Exclusion de garantie.

Sont exclues de la garantie les portes présentant les conditions suivantes : - elles ne

sont pas soumises à un entretien ordinaire ;

- ont été manipulés par du personnel non qualifié ;

- démontrer les dommages causés par une utilisation impropre ;

- présenter des bris causés par des impacts ou d'autres types de chocs ; -

contenir des pièces et/ou accessoires non installés par le fabricant de la porte, ou en tout cas sans l'autorisation explicite  
consentement de celui-ci.

Utiliser.

Les directives générales suivantes pour une bonne utilisation sont recommandées :

- nettoyer uniquement avec un chiffon humide, en utilisant éventuellement des détergents neutres ;
- ne forcez pas l'ouverture/fermeture de la porte si elle rencontre un obstacle ou si pour une raison quelconque la porte est bloquée ; essayez de comprendre les causes du blocage et de les éliminer sans endommager la porte ;
- ne pas bloquer l'ouverture de la porte au moyen de cales en bois/obstacles divers mais uniquement avec des électro-aimants ou des dispositifs de maintien électromagnétiques commandés par une centrale de détection de fumée ;
- ne pas déverrouiller les portes manuellement si elles sont bloquées par l'électroaimant de maintien ou la butée électromagnétique;
- pour les portes verrouillées en position normalement ouverte, vérifier l'efficacité du système de fermeture automatique au moins aussi fréquemment que le fonctionnement du système d'alarme incendie est vérifié (au moins une fois par mois). voir la norme UNI EN 11473-1:2103 (A.2.4) ;
- la porte est équipée d'un mécanisme de fermeture automatique : faire glisser la porte pour accélérer la fermeture risque d'endommager le mécanisme de fermeture automatique ;
- ne pas tenter de faire pivoter les portes de plus de 90°. L'utilisation de butées de sol spéciales est fortement recommandée et, sauf spécification explicite dans la commande, celles-ci relèvent de la responsabilité de l'utilisateur ;
- ne pas heurter la fermeture avec des chariots, des brancards ou tout type de matériel qui pourrait l'endommager ;
- si la fermeture est installée dans des environnements avec un grand nombre de passages de personnes, veillez à ce que le flux soit lent et ordonné.

## Entretien.

Une mauvaise utilisation et un manque d'entretien sont les principales causes de rupture des composants de fermeture.

Conformément au Décret Ministériel 21.06.2004 Article 3 alinéa 4, l'inspection périodique et l'éventuel entretien des portes coupe-feu sont obligatoires et relèvent de la responsabilité du propriétaire de l'entreprise, qui les confie à une personne compétente et qualifiée. Conformément au même décret, article 2, alinéa j, la fréquence doit être au moins tous les six mois. Des intervalles de fréquence inférieurs peuvent être appliqués par le propriétaire de l'entreprise lors de l'élaboration du plan d'entretien, en tenant compte des conditions d'utilisation. Les cycles indiqués dans le tableau suivant sont purement indicatifs et le propriétaire de l'entreprise doit trouver le bon timing qui garantit la périodicité correcte en fonction des conditions d'utilisation du matériel.

Comme indiqué dans la norme UNI 11473-1:2013, le responsable de la maintenance est chargé de la prise en charge ou de la vérification préliminaire de - l'exécution de l'installation

- conformément aux instructions ;
- intégrité et étanchéité des systèmes de fixation ;
- l'intégrité de la porte, du cadre et de tous les autres composants de la porte et leur conformité aux exigences du fabricant;
- la disponibilité de la documentation accompagnant le produit, et notamment de la présente notice d'instructions et des éventuels rapports d'inspection antérieurs.

Activité	Fréquence	Circonstance
PRENDRE LES CHARGES	N / A	A la signature du contrat ou en tant qu'opération préliminaire au premier Contrôle Périodique
SURVEILLANCE	En ce qui concerne l'évaluation des risques	Conformément au plan de maintenance établi du propriétaire de l'entreprise
CONTRÔLE PÉRIODIQUE	Au moins deux fois par an tous les six mois	Lors des sorties d'entretien
ENTRETIEN ORDINAIRE	Occasionnellement en cas de légères anomalies constatées	Selon les besoins
ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE	Occasionnellement en cas de non-conformités détectées	Selon les besoins

## Plan d'entretien.

PORTE COUPE-FEU	MODÈLE : X322				
PORTE DE LOI D'APPROBATION :	TV307EI2030P001				
NUMÉRO DE SÉRIE:					
INSTALLÉ SUR :					
DATE DE VÉRIFICATION :					
CONTRÔLE DE LA PORTE EFFECTUÉ PAR :					
ENTREPRISE:					
<b>Plan de maintenance</b> Fermetures résistantes au feu	Vérifier (positif)	Vérifier (négatif)	Utilisation légère (jusqu'à 2500 cycles par an)	Utilisation moyenne (jusqu'à 5000 cycles par an)	Résolution de problèmes
<b>1) Porte</b>					
Vérification de la plaque d'homologation			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contactez le fabricant
Absence de contraintes ou d'obstructions inappropriées dans le passage			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contactez le propriétaire
Vérification de l'assemblage du cadre et de la porte			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contactez le fabricant
Vérification de l'intégrité de la construction de la porte et du cadre			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contactez le fabricant
Vérifier la plomberie et la fermeture correcte de la porte			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Réglage des charnières
<b>2) Airs</b>					
Jeux/airs de contrôle (indiqués ci-dessus)			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Réglage des charnières
<b>3) Charnières</b>					
Vérifier la fixation des charnières			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Restaurer
Lubrification des charnières/charnières			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Utiliser du lubrifiant en spray sec uniquement sur les pièces mobiles
Vérifier le couple de friction			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Voir le tableau des forces
<b>4) Joints</b>					
Contrôle des joints intumescents			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contactez le fabricant
Vérification du joint de fumée froide			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contactez le fabricant
<b>5) Verrouillage</b>					
Vérifier la force de réengagement			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Voir le tableau
Lubrification et réglage des serrures ; vérifier les éventuels bourrages et/ou mauvais retours de la Je fouille			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Utiliser du lubrifiant en spray sec uniquement sur les pièces mobiles
Vérifier le fonctionnement du cylindre (si présent)			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Voir les instructions des accessoires
Contrôle Chemolli-Firebolt A1 (avec la porte fermée, la vis entre dans la butée sur au moins 3 mm, et la porte ne force pas lors de la fermeture)			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Enregistrer la production de grain



Tableau des forces (UNI 11473-1:2013).

Force de réengagement (à partir d'une porte fermée poussée pour se fermer dans la zone du loquet)	UNI EN 12209	7e, 8e et 9e années	< 15 N
		4e, 5e et 6e années	< 25 N
		1re, 2e et 3e années	< 50 N
Force de raccrochage anti-panique (d'une porte fermée poussée pour se fermer 50/100 mm du bord et 800/1200 mm du sol)	UNI EN 1125 UNI EN 179		< 50 N
Force de libération de panique	UNI EN 1125	Au centre du bar et non à plus de 25 mm des extrémités	< 80 N
	UNI EN 179	Poignée À 100 mm de l'axe	< 70 N
		Plaque Au centre de l'assiette	< 150 N
Facilité d'utilisation du système de panique	UNI EN 1125	50/100 mm du bord et à mi-hauteur	< 220 N
Charnières – couple de friction	UNI EN 1935	Masse < 40 kg	< 2 Nm
		40 kg < masse < 80 kg	< 3 Nm
		80 kg < masse < 160 kg	< 4 Nm
Ferme-porte – vitesse de fermeture	UNI EN 14600	Largeur de la porte [mm]	Heure de fermeture [sec]
		600	> 4
		700	
		800	> 5
		900	
		1000	> 6
		1100	
1200	> 7		

### Carte d'entretien.

La carte d'entretien doit être apposée par l'entreprise chargée d'effectuer le service d'entretien.

Chaque porte en fonctionnement doit être équipée d'une carte de maintenance. Les éléments suivants doivent être indiqués sur la carte :

- nom de l'agent d'entretien et signature de l'employé ;
- date du contrôle et/ou de l'intervention à la suite de laquelle elle a été appliquée.

### Contact pour information.



ECLISSE Srl  
 Via G. pascoli, 76 – 31053 Pieve di Soligo (TV) - Italie

Tél. +39 0438 980513

<http://www.eclisse.it/>

Formulaire de satisfaction.

Satisfaction/Réclamation émise par (SATISFACTION/RÉCLAMATION INSTRUCTÉE PAR) :

Nom:

NOM

Adresse:

ADRESSE

Tél. : e-mail :

Code client :

CODE CLIENT

Numéro de commande :

NUMÉRO DE COMMANDE

DESCRIPTION

DESCRIPTION

						
SÉLECTION DE PRODUITS SOUTIEN AU CHOIX						
ASSISTANCE TECHNIQUE SERVICE TECHNIQUE						
CONDITIONS DE LIVRAISON DÉLAIS DE LIVRAISON						
EXIGENCES RESPECTÉES CONFORMITÉ AUX SPÉCIFICATIONS						
NOTE						

Date:

DATE

Signature:

SIGNATURE